

Depuis 1993, j'ai eu l'occasion de travailler sur de nombreux aspects du droit funéraire. Mais ce n'est que récemment que j'ai été saisi de la question posée par la destination des sommes résultant du recyclage des métaux récupérés à l'issue des crémations. Cela m'a conduit à poser une question écrite à la ministre compétente. Si, dans sa réponse, celle-ci n'apporte pas les précisions attendues, elle annonce toutefois qu'un projet de texte réglementaire sera soumis prochainement au Conseil national des opérations funéraires. C'est donc à suivre...

JPS

>> [Lire la question et la réponse](#)